



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP



CENTRE DE LINGUISTIQUE
APPLIQUEE DE DAKAR (CLAD)

SCIENCES ET TECHNIQUES DU LANGAGE

SOUSSION D'ARTICLES

Présentation des articles

1. Les articles seront soumis, par courrier électronique, sous forme d'un fichier attaché en format Word (.doc ou .docx).

Préciser le logiciel utilisé et fournir les polices de caractères spéciaux.

2. Le **texte** de l'article sera rédigé **en Times New Roman**, taille de police **12** interligne simple sur des pages de **format A4**.

3. Le texte sera précédé :

- d'un titre en majuscules et en gras de taille 14. Les sous-titres 1 seront en majuscules, gras, de taille 10 et tous les autres sous-titres en minuscules, gras, de taille 10 ;
- d'un résumé de 10 lignes maximum (en français et en anglais) suivi respectivement des mots clés (max.5 mots) et des keywords (max. 5 words).

4. L'introduction et la conclusion ne sont pas numérotées.

5. Les longues citations de plus de trois lignes doivent être en retrait de la marge de gauche avec guillemets en italique. Les citations de moins de trois lignes seront insérées dans le texte entre guillemets. Tout élément retranché d'une citation doit être indiqué par des points entre parenthèses : (...).

6. Les mots et expressions étrangers et latins doivent être en italique.

7. Les lettres capitales sont accentuées.

8. Les notes de bas de page sont uniquement réservées aux compléments d'information. Elles seront rédigées **en Times New Roman**, taille de **police 9**, à interligne **exactement de 10pt**.

9. S'il y a des graphiques ou des tableaux, ils devront être insérés dans le corps du texte, mais devront être également fournis en fichiers séparés, dûment référencés (exemple : n° du tableau ou de la figure, titre, source...)

10. Les marges seront les suivantes :

- Haut : 2,5 cm
- Bas : 2,5 cm
- gauche : 2,5 cm
- droite : 2,5 cm
- Reliure: 0

11. Les textes seront de l'entière responsabilité de leurs auteurs.

12. Références bibliographiques :

- Format des références bibliographiques dans le texte :

(Auteur. 2014. ou Auteur. 2015a. (Auteur1, Auteur2, 2008) ou (Auteur1 et al., 2005) ;
(Auteur, 2014 : 75) ou (Auteur, 2014 : 60-72)

- Format des références bibliographiques dans la partie "Bibliographie"

1) Nom de l'auteur en capitales suivi de l'initiale du ou des prénoms, point;

2) Date d'édition entre parenthèses; s'il s'agit d'une réédition, on le signale en notant explicitement, par exemple : 3^e édition, Virgule;

3) Titre de l'ouvrage en italique, Virgule;

4) Si l'ouvrage fait partie d'une collection, on cite le titre de la collection, éventuellement entre parenthèses, ainsi que le numéro de l'ouvrage dans la collection. Virgule;

5) S'il s'agit d'un article, le titre de l'article doit être indiqué entre guillemets et celui de la revue en italique;

6) Lieu d'édition. Virgule;

7) Nom de l'éditeur. Virgule;

8) Nombre de pages (vérifier s'il n'y a pas de pagination différente en chiffres romains pour la préface). Point.

N.B. Les tapuscrits reçus sont confiés au Comité de rédaction qui, après avis du Comité de lecture, décide de leur publication. Les tapuscrits non publiés ne sont pas renvoyés aux auteurs.